



**Discours d'ouverture de Christian Coail
à l'occasion de la session d'automne**

21 septembre 2026

Mesdames et Messieurs,

Avant d'aborder mon propos, je voudrais avoir une pensée pour les deux marins-pêcheurs décédés dans le naufrage du Maranello : le capitaine, Christophe Houart, originaire de Lanvollon et le maître d'équipage, Jean-Pierre Le Caër, originaire de Paimpol. Je voudrais aussi avoir une pensée pour Jean-Claude Rault, agent du Département au CTD qui est décédé récemment. J'adresse, au nom de notre assemblée, à leurs familles, à leurs proches, à leurs collègues, toutes nos condoléances.

J'en viens maintenant à notre session. Difficile de ne pas revenir sur l'été caniculaire que nous avons vécu. Le réchauffement climatique est là. Et ses effets se matérialisent plus vite et plus intensément que prévu. C'est une réalité que nous devons intégrer à nos politiques. Et, ce, pour une raison simple : il en va de l'habitabilité de notre territoire. Ce sont ni plus ni moins que les conditions de vie des Costarmoricaines et des Costarmoricains qui sont en jeu. A cet égard, nous avons une responsabilité importante vis-à-vis de nos concitoyennes et de nos concitoyens mais aussi des agentes et des agents du Département.

On a entendu certaines personnes dissenter sur le fait qu'en matière d'adaptation au changement climatique, quelques clim's feraient l'affaire, un peu comme hier certains généraux expliquaient doctement que la ligne Maginot protégerait la France des assauts des Panzer divisions de la Wehrmacht. Ces fins stratèges n'ont manifestement pas saisi l'ampleur du phénomène. Il suffit, pourtant, de se remémorer l'intensité effroyable de l'incendie de Gironde, qui générait ses propres événements météorologiques, pour mesurer que nous avons franchi un palier et que nous avons besoin de stratégies solides. C'est le sens de ce que nous mettons en place au Département. Notamment la démarche

Côtes d'Armor adaptées au climat de demain qui a établi un diagnostic territorial et réalisé une estimation des besoins. 150 M€ de surcoût d'entretien des routes lié au réchauffement climatique d'ici 2050. Ce sont concrètement les routes abimées par les pluies qui sont plus violentes l'hiver. Ce sont aussi les routes qui subissent les chaleurs plus intenses l'été. Les arbres qui tombent avec les tempêtes et les variations de température qui abîment les enrobés. 380M€, ensuite, pour la rénovation thermique de nos bâtiments, collèges compris. Ce ne sont pas des chiffres sortis pour le plaisir. Ce sont des données que nous devons intégrer à nos projections pour anticiper et hiérarchiser les besoins.

Face au réchauffement climatique, le SDIS est en première ligne. Je tiens à saluer à cet égard l'engagement des sapeurs-pompiers cet été, singulièrement ceux des Côtes d'Armor. Je salue également celui des agriculteurs et des services publics des collectivités engagés, dont ceux du Département. Les pompiers costarmoricains ont été très mobilisés, que ce soit dans notre département, comme au Cap Fréhel, ou en soutien dans d'autres territoires comme à Fontainebleau ou en Gironde. Nous sommes pleinement conscients de leur rôle stratégique. C'est pour cela notamment que depuis 2021 nous avons augmenté la contribution du Département de 22%, augmentant ainsi sa part dans le financement du SDIS. Le modèle de financement des SDIS est à bout de souffle. Nous en sommes tous conscients. J'ai pu interpellé les parlementaires et le Gouvernement à plusieurs reprises sur le sujet. Avec les élus locaux, nous avons cherché des solutions concrètes temporaires. C'est le sens de l'aide en investissement exceptionnelle de 500 000€ de la part du Département en 2024 et du fonds de concours des communes aujourd'hui. Mais tout le monde mesure bien qu'il est temps de trouver un modèle pérenne qui réponde aux défis du monde d'aujourd'hui en matière de sécurité civile.

Un autre sujet constitue un enjeu crucial, et littéralement vital, pour nous : l'eau. On s'est longtemps inquiété sur la question de la qualité de l'eau. On le voit de plus en plus, il y a également un enjeu de quantité. Les sécheresses se multiplient. Nous en vivons une actuellement depuis cet été et nous constatons les dégâts considérables pour notre agriculture. N'oublions pas, non plus, que nous en avons également connu une à l'hiver 2023. C'est notamment pour répondre à ce défi que le SDAEP a préparé une nouvelle

stratégie d'alimentation en eau potable. Le Département a activement participé à ses travaux. Ce nouveau schéma vise ainsi à renforcer la sobriété et l'efficacité hydrique, c'est-à-dire à baisser les consommations d'eau et réduire les pertes, à préserver la qualité de l'eau et assurer la continuité et la sécurisation de l'approvisionnement. C'est une stratégie construite collectivement, nécessaire pour le territoire avec des effets concrets pour les habitantes et les habitants.

La sécheresse, disais-je, impacte notre agriculture. Le printemps plutôt humide a favorisé le système herbager et la constitution de réserves de sillage et de foin. La récolte de céréales a été moyenne mais celle de maïs est disparate selon les territoires, laissant présager des manques de fourrage sur certaines exploitations. Certes des aides de l'Etat ont été annoncées, mais le véritable enjeu va être de dépasser l'approche corporatiste pour voir comment on peut par exemple stocker une partie de l'eau qui tombe en hiver pour l'utiliser en été ; les retenues collinaires que nous avons soutenu dans le Trégor sont à cet égard une piste intéressante. Il s'agira aussi de voir comment le SDAEP peut accroître la sécurisation de l'approvisionnement en eau notamment dans le sud du département en lien avec le barrage de Guerledan, même si on peut aujourd'hui se féliciter du travail d'anticipation remarquable dans les années 70 avec la construction de 3 barrages puis la réalisation de l'interconnexion. L'agriculture devra aussi s'adapter au climat de demain avec des aménagements de bâtiments bovins ou de poulaillers avec des systèmes associant de la ventilation mécanique et des Brumisateurs ...et la liste n'est pas limitative. Autant de sujets qui, je l'espère, seront abordés dans le cadre des présidentielles, avec la nuance et le sérieux qu'ils méritent.

Dans notre session, nous aborderons aussi le sujet de la ligne Guingamp-Carhaix. C'est un enjeu important pour la desserte du Centre-Bretagne et donc pour un aménagement équilibré de notre territoire. Le modèle breton et singulièrement costarmoricain s'est construit sur un réseau de petites villes avec un équilibre entre les différents territoires. J'ai toujours pensé que c'était précisément la force de notre territoire et qu'il était important de préserver ces équilibres.

J'en viens, maintenant, à un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour mais qui a été évoqué très récemment dans la presse : la rocade sud de Saint-Brieuc. J'ai toujours été ouvert au dialogue sur le sujet et à la recherche de solutions concrètes. Cela a été le cas, par exemple, pour Trémuson puisque la réunion avec les parties prenantes que j'ai initiée a débouché sur des mesures qui ont fait baisser le trafic, notamment des poids lourds dans le bourg. Les échanges avec Stéphane Briend sont cordiaux, francs et transparents. J'ai pu, à son invitation, devant une plénière de SBAA venir présenter en compagnie d'André Coënt et des services, l'étude de trafic réalisée par le cabinet Iris. Après quelques échanges, je suis parti afin de laisser les élus de l'agglomération échanger entre eux à ce sujet. En toute transparence, j'ai décidé également de publier sur le site internet du Département cette étude afin que chacune et chacun puisse se faire son avis en connaissance de cause. J'espère qu'après sa période de réserve le préfet pourra faire de même avec l'étude qu'il a commandée. Mon souci est que l'on mette en place des aménagements et des dispositifs qui apportent des solutions efficaces pour le territoire, compatibles avec les autres défis de l'aménagement du territoire et qui soient crédibles en matière budgétaire. L'essentiel c'est d'apporter des solutions concrètes et de ne pas faire naître de faux espoirs.

J'en viens maintenant à ce qui constitue en quelque sorte le « gros morceau » de la session du jour : les solidarités. Les solidarités humaines sont au cœur de notre projet politique. Car, comme l'écrivait Michel Rocard, « la solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation ; elle est la condition de sa réussite, parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine ». Les politiques de solidarité sont par ailleurs un outil non négligeable dans l'aménagement d'un territoire. C'est bien sûr le cas via le logement. C'est le sens de notre action depuis le début du mandat sur le logement social avec un effort de 3M€ par an. On étudiera ainsi aujourd'hui l'appel à projet destiné aux autres bailleurs sociaux que Terre d'Armor Habitat. C'est aussi le cas lorsqu'on développe l'habitat intermédiaire, comme nous l'aborderons avec le rapport 2.2. Mais l'on aménage aussi le territoire lorsque l'on finance les EHPAD, les services d'aide à domicile ou que l'on développe des structures en protection de l'enfance, comme nous l'avons fait avec une attention particulière pour le sud du

département depuis le début du mandat. Nous aurons, d'ailleurs, l'occasion d'aborder le sujet de la protection de l'enfance à travers plusieurs rapports aujourd'hui.

Logement, insertion, protection de l'enfance, alimentation en eau, ligne de train, démocratie, randonnée, les sujets que nous allons aborder sont au cœur de la vie des gens. Certains sont littéralement vitaux, d'autres ont trait au confort de vie sur notre territoire. Tous s'intègrent dans notre vision d'un aménagement durable et équilibré du territoire. Pour ce faire, notre stratégie demeure la même : préserver la qualité de vie en Côtes d'Armor en atténuant les chocs subis par le territoire et en accompagnant les transitions. C'est pourquoi depuis 2021, nous cherchons à renforcer les solidarités, accélérer la transition écologique et consolider le lien citoyen. D'où notamment l'augmentation du budget des solidarités, de la contribution au SDIS, du lancement de la démarche Côtes d'Armor adaptées au climat de demain. Le tout en lançant des investissements structurant sur différents territoires, que cela soit le port de maintenance de Saint-Quay-Portrieux, la nouvelle MDD de Loudéac ou encore la rénovation du Pont Saint-Hubert.

J'espère que nos échanges d'aujourd'hui seront à la hauteur des enjeux qui concernent notre territoire. Je vous remercie de votre attention.

Christian Coail,

Président du Département des Côtes d'Armor

Seul le prononcé fait foi